

Gruissan : Total investit pour la première fois en France dans l'éolien flottant

Le groupe pétrolier Total vient d'annoncer son investissement dans l'éolien flottant, une première en France. Il a choisi d'investir à hauteur de 20% dans le projet de ferme éolienne flottante en méditerranée au large de Gruissan.

Publié le 08/10/2020 à 19h01



La région Occitanie envisage de développer un projet d'éolien flottant. © AFP - ERIC FEFERBERG

Aude Carcassonne Narbonne

Pourquoi Total investit ?

Le groupe pétrolier Total l'a annoncé ce mercredi. Il va investir à hauteur de **20% dans le projet d'éolien flottant en mer méditerranée** au large des côtes de Gruissan, dans l'Aude. **Une première en France pour le groupe.**

L'objectif de cet investissement est simple : Total veut devenir l'un des leaders mondiaux dans le secteur car il anticipe une baisse de ses ventes de produits pétroliers de près de 30% au cours de la prochaine décennie.

Sur le marché de l'éolien marin, Total est actuellement présent en Corée du Sud avec un portefeuille de deux gigawatts et au Royaume-Uni avec le projet Erebus de 100 MW.

Quel est le projet ?

La ferme éolienne EolMed, qui doit être mise en service en 2021, sera constituée de 4 éoliennes flottantes installées à plus de 18 kilomètres de la côte au large de Gruissan et Port-la-Nouvelle. D'une puissance totale de 25 megawatts (MW), le site permettra de produire près de 100 millions de kWh/an, soit la consommation électrique annuelle de 50.000 habitants.

Le projet est estimé à 212 millions d'euros, un investissement "composé de 25% de fonds propres et 50% de dette" et qui "bénéficie d'aides de l'État (subventions et avances remboursables) à hauteur de 25% du coût du projet", détaille EolMed sur son site internet.

Un impact sur la biodiversité

Des inquiétudes quant à cette ferme pilote avaient déjà été émises bien avant l'arrivée de Total dans le projet. Désormais, les défenseurs de l'environnement craignent que la mer méditerranée ne devienne un parc industriel. Pour eux, Total n'est qu'un « prédateur » éolien :



Pour nous, il s'agit d'une opération de communication, Total veut se placer sur ce marché en pleine expansion c'est tout.

Bruno Ladsous, co-secrétaire du collectif TNE Occitanie Environnement

Ils regrettent que ce projet de ferme ait été lancé sans que le rapport des scientifiques sur l'impact à l'échelle de la biodiversité marine n'ait été rendu.



Les scientifiques doivent rendre un rapport sur l'impact de l'éolien flottant sur la biodiversité marine d'ici deux ans, pour moi il était indispensable d'attendre ce rapport avant de lancer le projet.

Bruno Ladsous, co-secrétaire du collectif TNE Occitanie Environnement

Il y a une chose que l'on sait déjà, en revanche : ces fermes en mer auront un impact sur le travail des pêcheurs. Des compensations sont déjà prévues, mais cela suffira-t-il ?

Quant à la pollution visuelle, elle existe évidemment et elle mécontente les habitants même si elle devrait être moins importante que sur terre, puisque le parc sera situé loin des côtes, entre 15 et 17 kilomètres au large.

Mais créateur d'emploi

La Région Occitanie renouvelle sa promesse de **3.000 créations d'emploi dans la région**, pour l'installation et l'entretien de ces éoliennes offshore.

Joane Mériot

partager cet article

Poursuivre votre lecture sur ces sujets

éolien énergie environnement énergies renouvelables

transition énergétique écologie

Carcassonne, toute l'actualité

- Aude : le carcassonnais Simon Pacary remporte le Dessert d'Argent Professionnel au championnat de France
- Carcassonne : deux ans après les inondations, certains sinistrés ne sont toujours pas indemnisés
- Pour la Chambre régionale des comptes Occitanie, nos villes moyennes sont affaiblies administrativement et mal aidées

Les articles les plus lus

- 1 La signature du plan social d'Airbus repoussée d'une semaine : tout comprendre de ce qui est négocié
- 2 Dans les Pyrénées ariégeoises, des images spectaculaires de l'ours, piégé par des chasseurs d'images
- 3 Coronavirus dans l'Hérault : le préfet augmente les contrôles et durcit les sanctions contre les bars et restaurants
- 4 INFOGRAPHIES. Accélération de la propagation de l'épidémie de COVID-19 en Occitanie notamment dans le Tarn et le Gard
- 5 Coronavirus : pas de nouvelles restrictions à Toulouse et Montpellier... pour l'instant

l'actualité de votre région, dans votre boîte mail

Recevez tous les jours les principales informations de votre région, en vous inscrivant à notre newsletter

exemple@mail.fr m'inscrire